



## LA DIRECTION TERRITORIALE NORD EST

### recrute par **Concours Interne** **3 Agents d'Exploitation Principaux (H/F)** **des travaux publics de l'État**

Spécialité Voies Navigables - Ports Maritimes

**au titre de l'année 2020**

*(sous réserve de la publication au JO de l'arrêté modificatif portant sur le nombre de postes offerts)*

## Notice Explicative

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :	<b>04 septembre 2020</b>
Date des épreuves écrites :	<b>1<sup>er</sup> octobre 2020</b>
Date des épreuves orales et pratiques :	<b>A partir du 26 octobre 2020</b>
<i>(dates prévisionnelles)</i>	

**VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION SERA TRANSMIS, PAR VOIE POSTALE OBLIGATOIREMENT, AU PLUS TARD LE 04 septembre 2020 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI), A L'ADRESSE SUIVANTE :**

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE  
DIRECTION TERRITORIALE NORD EST  
Pôle Ressources Humaines - Concours interne AEP C2  
169 rue de Newcastle - CS 80062  
54000 NANCY CEDEX

**Avertissement :**

*Tout dossier parvenant à VNF dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au 4 septembre 2020 (date de clôture des inscriptions) ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste, sera refusé.*

## **DESCRIPTION DU SERVICE**

La direction territoriale Nord-Est (770 agents publics et salariés de droit privé répartis sur neuf départements) est une direction territoriale de VNF (établissement public administratif créé le 1er janvier 2013) sous tutelle du Ministère de la Transition Ecologique.

La DTNE a pour tâche :

- d'exploiter, d'entretenir et de moderniser le réseau des voies navigables ;
- de permettre un approvisionnement régulier en eau des particuliers, de l'industrie et de l'agriculture ;
- de prévenir contre les risques d'inondation ;
- de préserver la qualité de l'eau et du milieu aquatique ;
- de valoriser le patrimoine et l'environnement ;
- d'assurer la sécurité et la police du transport fluvial.

## **DESCRIPTION DES UNITÉS ET DES POSTES**

Les 3 postes proposés sont basés dans l'une des résidences administratives :

- **Agglomération de Nancy (2 postes)**
- **Agglomération de Pont à Mousson (1 poste)**

## **CLASSIFICATION et REMUNERATION**

**Niveau de recrutement : agent d'exploitation principaux (H/F) - C**

La rémunération mensuelle brute d'un(e) agent(e) d'exploitation principal(e) des TPE au 1<sup>er</sup> échelon est de 1 541,70 € au 1<sup>er</sup> JUIN 2020.

A cela s'ajoute, le cas échéant :

- une prime pour services rendus annuelle d'un montant maximum de 927,24 € selon le poste occupé ;
- des primes et des indemnités diverses qui varient suivant le site d'affectation et la fonction.  
Et, le cas échéant :
  - un supplément familial, alloué en plus des prestations familiales et variable selon le nombre d'enfants, qui comprend un élément fixe et un élément proportionnel au traitement,
  - les frais de transport.

## **CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR**

- Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an de services publics au plus tard à la date d'établissement des listes principale et complémentaire par le jury du concours, sans condition de diplômes ou de titres.
- Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant d'un an de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés au troisième alinéa du 2<sup>o</sup> paragraphe de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

## **DEFINITION DES EPREUVES**

**Les épreuves du concours se dérouleront en deux phases.**

### **Phase d'admissibilité :**

**Épreuve n°1** : Courts exercices de français et d'arithmétique visant à apprécier les qualités de compréhension des candidats et leur aptitude à s'exprimer dans un style et avec une grammaire et une orthographe correctes et à apprécier leur aptitude à la mise en œuvre pratique des connaissances nécessaires à l'exercice des missions dévolues aux agents d'exploitation principal des travaux publics de l'État.

**(Durée 1h30 – Coefficient 1)**

*Les exercices d'arithmétique portent sur le programme suivant :*

- *les quatre opérations : addition, soustraction, multiplication et division ;*
- *les règles de divisibilité ;*
- *les calculs décimaux approchés ;*
- *les nombres premiers ;*
- *les fractions, valeur décimale d'une fraction, opérations sur les fractions ;*
- *la moyenne arithmétique simple ;*
- *la règle de trois, les rapports et proportions, les pourcentages, les indices, les taux ;*
- *les principales unités de mesure : température, masse, volume, surface, temps, monnaie.*

**Épreuve n°2** : Questionnaire à choix multiples portant sur les règles du code de la route (sur les règles mais aussi les connaissances de base sur les causes et conséquences de l'insécurité routière) et sur la signalisation fluviale et maritime.

**(Durée 25mn – Coefficient 1)**

*Les candidats peuvent se procurer le code VAGNON Fluvial en s'adressant :*

- *aux éditions du plaisancier, Porte du Grand Lyon - NEYRON - 01707 MIRIBEL CEDEX  
Téléphone éditeur: 04 72 01 58 68,*
- *à la librairie Maritime Le Yacht 55, avenue de La Grande Armée 75016 Paris . Téléphone: 01 45 00 17 99.*

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Sont éliminatoires toute note inférieure à 5 ou toute absence à une épreuve.

*Peuvent seuls être admis à se présenter aux épreuves d'admission, les candidats qui ont participé à l'ensemble des épreuves et qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité un total de points fixés par le jury qui ne peut en aucun cas être inférieur à 20 points.*

*Le lieu des épreuves d'admissibilité sera spécifié dans la convocation envoyée aux candidats.*

**Si vous n'avez pas reçu votre convocation, le 24 septembre 2020 soit 7 jours avant la date des épreuves d'admissibilité, vous devrez prendre contact avec l'unité Formation, Carrières et Recrutements à l'adresse suivante : [recrutement-dtne@vnf.fr](mailto:recrutement-dtne@vnf.fr)**

### **Phase d'admission :**

**- Épreuve n° 3** : Épreuve pratique (Durée : 1 h – coefficient 3)

Épreuve pratique permettant au jury d'apprécier l'endurance du candidat et sa capacité à acquérir les connaissances nécessaires pour la mise en œuvre des techniques de travail et l'utilisation des outils que l'exercice des fonctions implique de façon courante dans le respect des conditions

élémentaires de sécurité et de prévention et dans le cadre d'une organisation donnée. L'épreuve consiste en une mise en situation de travail, notamment en équipe.

- **Épreuve n° 4** : Entretien oral (Durée : 20 mn – coefficient 3)

Cette épreuve permet d'évaluer si les expériences personnelles et, le cas échéant, professionnelles du candidat, ainsi que sa motivation, lui permettront de s'adapter à l'emploi offert. (Durée 20mn – Coefficient 3)

*Toute note inférieure à 05/20 à l'épreuve orale est éliminatoire.*

**Le total des points obtenus pour les 2 épreuves ne doit pas être inférieur à 80. A l'issue des délibérations, le jury fixera un seuil d'admission, à partir duquel les candidats seront déclarés admis.**

*Les épreuves d'admission se dérouleront sur un site de la DT Nord Est.*

**Si vous n'avez pas reçu votre convocation, le 19 octobre 2020 soit 7 jours avant la date des épreuves d'admission, vous devez prendre contact avec l'unité Formation, Carrières et Recrutements à l'adresse suivante : [recrutement-dtne@vnf.fr](mailto:recrutement-dtne@vnf.fr)**

## **DEROULEMENT DE LA PROCEDURE**

1- Publication du présent avis de recrutement le **16 juillet 2020**

2- Date de clôture des inscriptions le **04 septembre 2020** (cachet de la poste faisant foi)

3- Dépôt des candidatures

*Les candidats doivent déposer ou envoyer leur candidature au plus tard le **04 septembre 2020** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :*

**Voies Navigables de France - Direction Territoriale Nord-Est  
Pôle Ressources Humaines - Concours interne AEP C2  
169 rue de Newcastle - CS 80062  
54000 NANCY CEDEX**

*La candidature sera présentée au moyen du dossier d'inscription ci-joint, accompagnée de l'accusé de réception renseigné.*

4- Date des épreuves :

- **Épreuve écrite technique : 1er octobre 2020**
- **Épreuve orale : 26, 27 et 28 octobre 2020**

*Nota : les dates, horaires, lieux des épreuves seront précisés aux candidats de façon officielle en temps utile au moyen d'une convocation nominative.*

*Dans le cas où un candidat n'aurait pas reçu de convocation, une semaine avant la date prévue pour les épreuves, il lui appartient de contacter l'unité Formation, Carrières et Recrutements à l'adresse suivante : [recrutement-dtne@vnf.fr](mailto:recrutement-dtne@vnf.fr)*

5- Publication des résultats : à **partir du 29 octobre 2020**

### **MESURES SANITAIRES EN RAISON DE LA PANDEMIE DE COVID-19:**

**Si vous êtes reconnu(e) personne à risque en raison du covid-19, merci de le signaler, dès à présent, à l'unité Formation/Carrières et Recrutement.**

**Votre demande sera prise en compte à réception d'un certificat médical justificatif.**